

Castres, le 19 novembre 2020

Sous-préfecture de Castres

DREAL Occitanie-UID 81-12

Le sous-préfet de Castres

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission de Suivi de Site
EPC FRANCE

Madame, Monsieur,

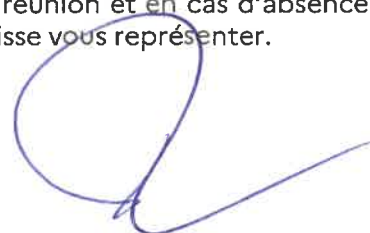
J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la commission de suivi de site de la société EPC FRANCE, sur la commune de MONDRAGON. Cette réunion aura lieu en présentiel ou en distanciel :

**Jeudi 10 décembre 2020 à 16H 30
à la mairie de Mondragon**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la CSS du 6 décembre 2019
- Bilan annuel des activités de la société EPC France
- Bilan des actions réalisées en 2020 par l'inspection des installations classées
- Point de situation sur les actions PPRT
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.



François PROISY